Année scolaire 2019-2020

INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE CIRCONSCRIPTION DE CHALON 1 7 rue de la Providence 71100 CHALON SUR SAONE

0710093r@ac-dijon.fr

COVID 19 Note de service n°5 du 02 mai

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs,

Dans notre académie, le <u>déconfinement débutera le 14 mai</u> (à confirmer cependant) pour les enfants (retour à l'école). Les enseignants devront tous être présents dans les écoles dès le 11, ce qui leur laissera la possibilité d'organiser avec les communes les ajustements pratiques.

Seuls les personnels à risque pourront ne pas venir sur présentation d'un certificat médical.

Les <u>enfants des enseignants</u> devraient être considérés comme les enfants de soignants pour l'accueil à l'école.

Un <u>cadrage départemental aura lieu lundi 4 mai</u> après-midi (Dasen-IEN) et permettra d'apporter des précisions à ce dispositif, ou de confirmer ces premières informations. Ce sera l'occasion de répondre à des questions pratiques, de savoir également la conduite à tenir si le maire de la commune ne souhaite pas rouvrir l'école etc.

Je vous communiquerai, ainsi qu'aux maires, un complément d'information dès le 5 mai.

Dans l'attente, n'hésitez pas à me contacter en cas de difficulté particulière, ou pour me soumettre des propositions d'organisation.

Cordialement

Charles PERRIN

IEN Chalon 1

